

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 78 (1937), p. 81-91

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1937__78__81_0

© Société de statistique de Paris, 1937, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 3. — MARS 1937

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 FÉVRIER 1937

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. HENRI BUNLE, PRÉSIDENT.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 JANVIER 1937.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

NÉCROLOGIES.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

COMMUNICATION DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES

RAPPORT DU TRÉSORIER ET DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES.

COMMUNICATION DE M. DE ARTIGAS.

COMMUNICATION DE M. SAUVY : « PERSPECTIVES STATISTIQUES SUR LA POPULATION, LE CHOMAGE ET L'ENSEIGNEMENT ».

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. HENRI BUNLE, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 21 heures sous la présidence de M. Henri BUNLE, président.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 JANVIER 1937.

M. le Président met aux voix l'adoption du procès-verbal de la séance du 20 janvier, inséré dans le Journal de février 1937.

Ce procès-verbal est adopté sans observation.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

M. le Président dit qu'il a été heureux de relever dans les récentes promotions de la Légion d'honneur, les noms de nos collègues : MM. PICQUENARD, élevé à la dignité de Grand-Officier, VALETTE et FLACH, promus Officiers, et MITZAKIS, nommé Chevalier.

NÉCROLOGIES.

M. le Président signale à la Société le décès de nos Collègues :

M. THILLAYE, agent général de la Caisse d'épargne et de Prévoyance de Paris, appartenant à la Société depuis 1907 et qui n'avait cessé de venir à nos réunions que dans ces dernières années, il conservait cependant des relations avec M. BARRIOL.

M. LABEY (Jean), publicitaire, diplômé C. P. A. et E. T. P., qui nous a été enlevé par un accident d'automobile.

Enfin, Messieurs, ajoute le Président, nous avez tous appris la fin tragique de notre Collègue D. NAVACHINE. J'ai aussitôt écrit à M^{me} NAVACHINE, qui s'en est montrée très touchée et qui vous remercie sincèrement, pour lui faire connaître la réprobation que nous inspirait un aussi sauvage attentat, et l'assurer de notre douloureuse sympathie.

Notre Collègue était entré en 1933 à la Société de Statistique. Il assistait régulièrement à nos séances, et il était intervenu à différentes reprises dans les discussions. Voici un mois à peine, il était encore dans cette salle où j'avais le plaisir d'échanger quelques idées avec lui.

Il avait publié en 1932, deux volumes remarquables sur la Crise et l'Europe économique. Nous conserverons de sa personne, le souvenir d'un collègue cordial, affable, travailleur, d'une grande probité d'esprit et d'une intelligence très pénétrante.

Au nom de la Société, M. le Président adresse aux familles de nos Collègues ses condoléances.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président annonce que les candidatures présentées à la dernière séance n'ont soulevé aucune objection. En conséquence, MM. FERASSON (Louis), MAYEN (Jean), RENÉ-BAZIN (Nicolas), TRÉVOUX (François), MAURY (Louis), MINEUR (Henri) et ROY (René), sont nommés membres titulaires.

D'autre part, M. le Président fait savoir qu'il a reçu les demandes d'admission suivantes, au titre de membres titulaires :

M. BOVERAT (Fernand), secrétaire général de l'Alliance Nationale contre la dépopulation, 32, rue de Penthievre (8^e), présenté par MM. Landry et Barriol.

M. MOITESSIER (Guy), fondé de pouvoirs au Crédit Lyonnais, 29, rue de Lubeck (16^e), présenté par M^{lle} Benoît et M. Barriol.

M. DENANT, agent de change, 10, rue Vivienne (2^e), présenté par MM. Pernet et Pierron.

Conformément à l'usage, il sera statué sur ces candidatures à la prochaine séance.

COMMUNICATION DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.

M. le Secrétaire général indique qu'il a reçu pour la Société un certain nombre d'ouvrages dont la liste complète sera insérée dans un prochain numéro du Journal.

Il fait une mention spéciale des ouvrages suivants :

Travaux du Congrès des Économistes de langue française 1936 qui contient un rapport de notre ancien président, M. LANDRY, sur l'autarcie; à ce Congrès ont également collaboré nos Collègues MM. DIVISIA, HORNBOSTEL, Max LAZARD, MAURIER, NOGARO, OUALID et TRUCHY.

Ce Congrès, qui s'est réuni depuis 1924, se réunira extraordinairement en 1937 en un Congrès international des Sciences économiques et sociales; le Comité d'organisation est présidé par M. TRUCHY et a pour secrétaire général M. LESCURE. Nos deux Collègues espèrent que de nombreux membres de la Société apporteront leur concours pour la réussite de cette belle manifestation.

La musique d'église en Autriche, du Dr Josef GURTNER.

La statistique des étrangers, de notre Collègue M. FERENCZI, qui nous parlera de cette question en mars.

L'étiologie de la tuberculose dans un cadre topographique restreint, la commune, de notre Collègue M. Marcel MOINE.

M. BARRIOL signale également les efforts faits par notre Collègue M. HONORAT, à la Cité Universitaire de Paris qui subit en ce moment une crise qui se résoudra heureusement, souhaitons-le vivement.

RAPPORT DU TRÉSORIER ET DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES.

Conformément à l'article 24 de notre Règlement intérieur, la Commission des Fonds et Archives et le Trésorier doivent présenter leur rapport sur le bilan au 31 décembre 1936, les comptes de l'exercice écoulé et le budget pour 1937.

M. le Président donne successivement la parole à MM. DARMOIS et PERQUEL pour la lecture de leurs rapports.

Ces rapports sont insérés dans le présent Journal.

M. le Président remercie le Trésorier et le Rapporteur de la Commission des Fonds et Archives, propose l'approbation des comptes de l'exercice et met aux voix les conclusions de la Commission des Fonds et Archives.

Ces rapports sont adoptés à l'unanimité.

M. le Secrétaire général insiste auprès des Collègues qui ont racheté leurs cotisations; l'appel de M. le Président LANDRY a été entendu et trois Collègues ont complété à 750 francs le montant de leur rachat; si tous les membres à vie suivaient cet exemple, ce serait une recette d'environ 40.000 francs qui serait la bienvenue pour couvrir les dépenses de la table des matières d'une part et celles que nous aurons à faire en accord avec la Société d'Économie Politique pour recevoir les Collègues étrangers lors de l'Exposition 1937.

A ce sujet, M. BARRIOL indique qu'il est fort probable que la Société sera amenée à tenir une séance extraordinaire en juillet, en raison de la venue de ces Collègues étrangers.

COMMUNICATION DE M. DE ARTIGAS.

M. le Président donne la parole à M. DE ARTIGAS pour une communication d'un intérêt tout spécial.

M. le Professeur DE ARTIGAS expose les travaux qu'il avait commencés à Madrid pour la création d'un Institut Hispanique de Statistique qui devait envisager la coordination des efforts accomplis dans la statistique théorique et descriptive entre tous les pays de culture hispanique et la coopération de ceux-ci avec les grandes nations directrices de cette moderne discipline.

Rentré à Paris, de l'Université de Sheffield, et ayant rencontré à la Société de Statistique M. DIEULEFAIT, Professeur à l'Université de Litoral (République Argentine), qui faisait des recherches à l'Institut Henri-Poincaré, ils ont convenu de presser les travaux de cet Institut à Paris. De nombreux concours lui étant acquis à l'heure actuelle, M. DE ARTIGAS tient avant tout à en rendre compte à la Société et à lui demander de lui accorder son puissant appui.

M. le Président félicite M. DE ARTIGAS des beaux résultats déjà obtenus et le remercie chaleureusement d'avoir pensé dès son entrée à la Société, à lui donner un nouvel élément de travail intéressant. Il pense que la Société ne sera que très heureuse d'accorder son appui et il demande l'avis de l'Assemblée.

La décision d'appuyer l'Institut Hispanique de Statistique et de féliciter M. le Professeur DE ARTIGAS, son fondateur, est adoptée à l'unanimité et le Secrétaire général est chargé de rester étroitement en contact avec M. DE ARTIGAS.

COMMUNICATION DE M. SAUVY : « PERSPECTIVES STATISTIQUES SUR LA POPULATION, LE CHOMAGE ET L'ENSEIGNEMENT ».

M. le Président donne ensuite la parole à M. SAUVY pour le développement de sa communication dont le texte sera inséré dans un prochain numéro du Journal.

M. le Président remercie M. SAUVY de son brillant exposé et ouvre la discussion.

MM. le D^r SOREL, BLOCH (Marcel), RAZOUS, DEVINAT, LANDRY, BUNAU-VARIN, ICHOK, DE ARTIGAS et BOURDON présentent des observations qui seront reproduites à la suite de la communication.

La séance est levée à 23 h. 20.

Le Secrétaire Général,
A. BARRIOL.

Le Président,
H. BUNLE.

COMMUNICATION DU TRÉSORIER

Le trésorier prie instamment les collègues qui n'ont pas encore versé le montant de la cotisation de 1937 (payable en janvier 1937) de la lui adresser le plus tôt possible à l'aide de la formule de chèque postal insérée dans le présent numéro, ou par tout autre moyen à leur convenance.

Il rappelle que la cotisation annuelle a été fixée à 60 francs par l'assemblée générale du 16 décembre 1936. Le prix du rachat des cotisations annuelles a été fixé à 700 francs par versement unique ou à 160 francs payables pendant cinq années consécutives. Les collègues qui ont déjà commencé à se racheter par annuités peuvent continuer à payer le montant ancien, mais le trésorier espère vivement que, ainsi que les collègues rachetés antérieurement, ils voudront contribuer au maintien du rayonnement de la Société en versant le complément des cotisations nouvelles de rachat.

En ce qui concerne les cotisations arriérées et pour lesquelles le trésorier et le secrétaire général ont adressé des demandes pressantes, le Conseil a décidé d'appliquer strictement le paragraphe 2 de l'article 3 du Règlement intérieur ainsi conçu :

« Tout membre en retard, pendant une année, de payer sa cotisation, peut être considéré comme démissionnaire et rayé du tableau par simple décision du Conseil; cette décision est rapportée si le sociétaire justifie d'une absence ou de toute autre circonstance considérée par le Conseil comme suffisante. »

Le trésorier espère qu'il n'aura pas à saisir le Conseil de proposition de radiation pour ces motifs et adjure encore une fois les membres de la Société en retard de paiement de s'acquitter immédiatement.

Les versements peuvent se faire au compte de chèques postaux :

Société de Statistique de Paris, 27, rue Mogador, Paris (IX^e), compte 789-16, Paris.
ou par chèque au nom de :

M. le Trésorier de la Société de Statistique de Paris, 18, rue Le Peletier, Paris (IX^e).

Dans les premiers jours d'avril, des quittances seront mises en recouvrement par la poste avec une majoration de 4 francs, qui ne compense même pas les frais occasionnés par ce mode très onéreux de recouvrement.

Le trésorier demande instamment à ses collègues de laisser des instructions pour le paiement de la cotisation lors de la présentation par la poste, le non paiement à la seconde présentation entraînant la suppression du service du *Journal*.

II

RAPPORT

DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Conformément au Règlement intérieur de notre Société, votre Commission des Fonds et Archives s'est réunie le mercredi 10 février, sous la présidence de M. BUNLE, pour examiner les comptes de l'exercice 1936 et le budget de prévisions pour 1937.

La partie essentielle de sa tâche était faite par notre cher collègue et dévoué trésorier, M. PERQUEL, à qui je suis heureux d'adresser ici les félicitations et les remerciements de la Commission.

Lecture a été donnée de son rapport.

Le montant des recettes se rapportant au capital libre et afférentes à l'exercice 1936 s'est élevé à 47.374 fr. 22 et le montant des dépenses de même nature à 54.711 fr. 24, ce qui laisse un solde déficitaire de 7.337 fr. 05.

Les dépenses sont constituées, pour 35.000 francs environ, par les frais d'impression du Journal et de l'Annuaire, les dépenses d'administration sont de 10.002 fr. 65. Les recettes proviennent, pour 8.293 francs, des revenus des valeurs en portefeuille, pour 20.685 francs des cotisations, pour 5.250 francs des rachats et annuités de rachats. Cotisations et rachats formant environ 26.000 francs, c'est-à-dire plus de la moitié des recettes. Aussi comprendra-t-on que, comme beaucoup de mes prédécesseurs, j'insiste sur la question du paiement régulier des cotisations. Ainsi nous collaborons un peu à l'effort que font pour nous notre Trésorier et notre Secrétaire général.

Votre Commission a vérifié l'existence et la régularité des certificats et récépissés des titres figurant au bilan. La valeur d'achat, 242.406 fr. 65, se trouve ramenée, au cours du 31 décembre 1936, à 183.900 francs (dépréciés). Le projet de budget pour 1937 est de 42.200 francs pour les recettes, 46.200 francs pour les dépenses. Les cotisations ont été estimées à 28.000 francs; nous espérons que cette estimation, qui tient compte des augmentations de cotisations, sera peut-être dépassée par la générosité des membres à vie et l'arrivée de nouveaux adhérents. Ainsi, pourrait être diminué le déficit de 4.000 francs.

La plus grande partie des dépenses provient de notre Journal; on a tenu compte de l'augmentation des frais.

La Commission des Fonds et Archives vous propose d'approuver la gestion de notre dévoué Collègue, M. PERQUEL, pour 1936, et de donner votre assentiment au projet de budget de 1937.

G. DARMOIS.

RAPPORT DU TRÉSORIER
SUR
LES COMPTES DE L'EXERCICE 1936
LE BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1936

PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE 1937
(Exécution de l'article 24 du règlement intérieur.)

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

J'ai l'honneur de vous présenter, conformément aux dispositions de l'article 24 du Règlement intérieur :

- 1^o Les comptes de l'exercice 1936;
- 2^o Le bilan au 31 décembre 1936;
- 3^o Les prévisions budgétaires pour 1937.

Comptes de l'Exercice 1936.

Les recettes et les dépenses réelles de 1936 se présentent comme suit :

<i>Recettes.</i>	
Cotisations...	20.685 ^f »
Rachats et annuités de rachats.	5.250 »
Subventions.	1.265 »
Vente du Journal	6.296 05
Revenus des valeurs en portefeuille	8.293 »
Recettes diverses.	550 55
Remboursement de titres.	321 »
Soit.	42.660 60
<i>Dépenses.</i>	
Journal (impression, rédaction, envoi)	33.155 69
Annuaire	1.707 90
Dépenses d'administration.	10.002 65
Achat de titres	9 845 »
Soit.	54.711 24

D'où un excédent de dépenses sur les recettes s'élevant à 12.050 fr. 64.

Mais, pour arriver à la détermination du résultat réel de l'exercice 1936, il faut tenir compte de ce que certaines recettes ont été faites en 1935 pour 1936, et en 1936 pour 1937.

D'autre part, si les dépenses indiquées ci-dessus incombent toutes au capital libre, il n'en est pas de même des recettes dont certaines ont, statutairement, une affectation spéciale.

Enfin, recettes et dépenses d'ordre viennent encore, en fin d'année, modifier les résultats.

Il y a donc lieu d'ajouter aux recettes :

1° Une somme de 450 francs reçue en 1935 pour 1936.	450 ^f »
2° Une somme de 1.860 francs qui, en application de l'article 21 du Règlement intérieur, doit retourner au capital libre par suite du décès de quatre sociétaires rachetés, et de deux radiations.	1.860 »
3° L'excédent du montant des achats de titres sur les remboursements qui vient augmenter la valeur du portefeuille	9.524 »
TOTAL.	<u>11.834 »</u>

et d'en déduire :

1° Une somme de 570 francs reçue au titre des cotisations pour 1937. . .	570 »
2° Les recettes a affectation spéciale, savoir :	
Les rachats complets pour	3.450 »
Les annuités de rachat pour	1.800 »
Les revenus réservés des legs	1.300 38
TOTAL.	<u>7.120 38</u>

Il résulte de ce qui précède que le montant des recettes se rapportant au capital libre, et afférentes à l'exercice 1936, s'élève à 42.660^f 60
+ 11.834 »
— 7.120 38

Soit. 47.374 22

et le montant des dépenses de même nature à 54.711 24

Ce qui laisse un solde déficitaire de 7.337 02

et le compte de Profits et Pertes, qui résume ce qui vient d'être dit, se traduit ainsi :

<i>Débit.</i>	<i>Crédit.</i>
Dépenses de trésorerie a capital	Recettes de trésorerie. . . . 47.374 ^f 22
libre. 54.711 ^f 24	Solde déficitaire 7.337 02
TOTAL. <u>54.711 24</u>	<u>54.711 24</u>

BILAN

A l'*Actif*, notre Portefeuille se trouve assez sensiblement augmenté.

En effet, les titres, évalués au prix d'achat ou au cours minimum de 1930, représentaient 232.882^f 65

En 1936, il a été remboursé :

1 Est Algérien (figurant pour 321 fr.). — 321 »
et acheté 10 obligations du Crédit National 5 % 1919 pour. . . +9.845 »

Soit, portefeuille au 31 décembre 1936. 242.406 65

Mais, au cours du 31 décembre 1936, ces titres ne valent plus que 183.900 fr. en francs dépréciés.

Au *Passif*, les comptes spéciaux ont reçu la dotation leur revenant, les sommes reçues pour 1937 ont été mises en réserve; enfin, le capital libre a été diminué, ainsi qu'il a été dit plus haut, d'une somme de 7.337 fr. 02.

La comparaison des dépenses effectives, déduction faite des achats de titres, avec les prévisions budgétaires, fait apparaître une différence d'environ 7.000 francs.

A. — TRÉSORERIE

RECETTES

1^o Recettes à affecter au capital libre :

Cotisations.	Membres titulaires.	20.025 »	20.115 »
	Membres correspondants.	90 »	
Journal (abonnements, vente au numéro, tirés à part, publicité)			6.296 05
Revenus des fonds libres			6.992 62
Subventions	Ministère de l'Éducation nationale (1936)	765 »	1.265 »
	Ministère de l'Agriculture 1936.	500 »	
Recettes diverses de trésorerie			550 55
		TOTAL des recettes libres . . .	35.219 22

2^o Recettes des comptes spéciaux :

Rachats : 6 à 575 francs	3.450 »	{ 5.250 »	7.120 38
Annuités de rachat : 15 à 120 francs	1.800 »		
Revenus réservés	Legs Bourdin.	36 »	{ 1.300 38
	Coste	1.057 66	
	Mercet	206 72	
Recettes 1936 pour 1937. — Cotisations de titulaires		570 »	
			42.339 60
Remboursement de titres			321 »
		TOTAL général des recettes . . .	42.660 60
Excédent général des dépenses sur les recettes (54.711,24 — 42.660,60).			12.050 64

B. — VIREMENTS

Recettes d'ordre :	
Imputation à l'exercice 1936 de recettes faites en 1935	450 »
Retour au capital libre de rachats et annuités de rachats par suite de décès et de radiations	1.860 »
Excédent du montant des achats de titres sur les remboursements qui vient augmenter la valeur du portefeuille.	9.524 »
TOTAL.	11.834 »
Excédent de dépenses sur les recettes venant en diminution du capital libre (19.171,02 — 11.834 »)	7.337 02

C. — BILAN AU

ACTIF

Portefeuille : Les titres figurent soit pour leur valeur d'achat, soit pour leur valeur au cours minimum de 1930.

Titres en représentation des legs.	36 fr. de rente 3 % perpétuelle	997 60	56.197 35
	1/4 Ville de Paris 1898 2 1/2 %	79 25	
	4 Communales 1892 2,60 %	1.420 »	
	20 Communales 1931-32 4 %	19.014 20	
	10 P.-L.-M. Régime 1921 5 %	9.020 »	
	21 P.-L.-M. Régime 1921 3 %	6.020 55	
Titres sans affectation spéciale.	64 P.-L.-M. Régime 1921 3 %	18.349 75	242.406 65
	4 Sud-France 3 %	1.296 »	
	25 Indochine 1899 3 1/2 %	8.950 »	
	2 Ville de Paris 1910 3 %	590 »	
	29 Est 3 % ancien Régime.	9.068 30	
	2 Est 3 % Régime 1921	584 »	
	101 P.-L.-M. Régime 1921 5 %	91.102 »	
	42 Orléans 3 % Ancien régime.	15.708 »	
	123 Est Algérien 3 %	39.483 »	
	25 Indochine et Yunnan 3 %	8.125 »	
	3 Sud-France 3 %	972 »	
	23 Crédit national 4 % 1919.	11.627 »	
Disponibilités.	Caisse. — Espèces en caisse		530 78
	Chèques postaux. — En compte		333 70
Divers.	Numéros du Journal en magasin (pour mémoire)		»
	Sociétaires en retard (pour mémoire)		»
		TOTAL.	243.271 13

DÉPENSES**1° Dépenses à imputer au capital libre :**

Administration . . .	(Secrétariat général : correspondance, frais de bureau	4.341 30	}	10.002 65
	(Impressions diverses, convocations, cartes...	2.181 80		
	(Trésorerie et archives / Frais de recouvrement et de bureau, menus frais	3.479 55		
Journal	(Impression et frais d'envoi	32.174 69	}	33.155 69
	(Rédaction et divers	981 »		
Annuaire. Impression et frais d'envoi.		1.707 90		
TOTAL des dépenses incombant au capital libre		44.866 24		
Achat de titres		9.845 »		
		54.711 24		

DE 1936

<i>Dépenses d'ordre</i>	
Excédent général des dépenses sur les recettes.	12.050 64
Imputation à l'exercice 1937 de recettes faites en 1936	570 »
Mise en réserve des rachats de cotisations	3.450 »
Mise en réserve des annuités de rachat	1.800 »
Mise en réserve des revenus du portefeuille des legs	1.300 38
TOTAL.	19.171 02

31 DÉCEMBRE 1936

PASSIF

Capital des legs. . .	Legs Bourdin.	997 60	}	56.197 35
	— Bresson	805 »		
	— Hancock	3.000 »		
	— Levasseur	1.000 »		
	— Coste.	41.934 75		
Réserve des cotisations rachetées.	— Mercet	8.460 »	}	71.750 »
	1 à 1.800 francs	1.800 »		
	1 à 1.300 francs	1.300 »		
	1 à 800 francs	800 »		
	82 à 300 francs	24.600 »		
	5 à 450 francs	2.250 »		
	3 à 475 francs	1.425 »		
Versements sur rachats en cours.	49 à 575 francs	28.175 »	}	4.295 »
	19 à 600 francs	11.400 »		
Provision pour médaille Bourdin	1 à 95 francs	95 »	}	36.936 84
	35 à 120 francs	4.200 »		
Intérêts des legs.	Coste	108 »	}	570 »
	Mercet	30.506 56		
Sommes reçues en 1936 pour 1937 : cotisations		6.322 28		
Capital libre	Attribution à la Société d'une partie du legs Giffard	22.000 »	}	73.521 94
	à fin 1935 Indemnité pour incendie des collections du Journal	20 580 22		
	Excédents annuels des recettes sur les dépenses	38.278 74		
	en 1936 : Excédent des dépenses sur les recettes (Voir Trésorerie)	7.337 02		
Cotisations à percevoir des Sociétaires en retard (pour mémoire).				
TOTAL.		243.271 13		

Cette différence provient pour la plus grande part de l'augmentation des dépenses afférentes au Journal (6.000 fr.) et des dépenses d'administration et de trésorerie résultant de l'accroissement des frais de correspondance et de recouvrement des cotisations. Aussi insisterai-je auprès de nos collègues pour qu'ils acquittent régulièrement leur cotisation annuelle (due dès le 1^{er} janvier aux termes de l'article 1 des statuts) sans qu'il soit besoin de faire un rappel onéreux pour la Société.

Le Journal de 1936 compte 476 pages contre 392 en 1935. Les dépenses de graphiques et tableaux, ainsi que les corrections d'auteurs, ont été assez élevées; il conviendra donc, sans toutefois diminuer la valeur du Journal, de veiller à la composition.

Enfin, nous avons encore eu le plaisir de recevoir quelques invités de passage à Paris.

Projet de budget pour 1937.

Comme d'usage, les prévisions pour 1937 ne portent que sur les opérations intéressant le capital libre.

<i>Recettes.</i>		<i>Dépenses.</i>	
Cotisations.	28.000 »	Secrétariat général	4.500 »
Vente du Journal	6.000 »	Impressions, Convocations.	2.00 »
Subventions.	1.200 »	Trésorerie	2.500 »
Revenus des fonds libres.	7.000 »	Annuaire	2.500 »
		Journal	13.000 »
		Dépenses diverses.	600 »
TOTAL.	<u>42.200 »</u>		<u>46.200 »</u>

Nous prévoyons donc, pour 1937, un déficit de 4.000 francs. Les recettes tiennent compte de l'augmentation de la cotisation votée par l'Assemblée générale le 16 décembre 1936, et j'espère que de nombreux collègues, membres à vie, répondront à l'appel de notre Président et du Secrétaire Général et compléteront à la nouvelle valeur le versement qu'ils firent pour racheter leurs cotisations, en oubliant qu'ils ont payé en une autre monnaie.

Peut-être aussi me sera-t-il possible de vous annoncer un déficit moindre, à la fin de 1937, si nos collègues nous amènent de nouveaux adhérents s'intéressant à nos travaux.

Les dépenses ont été évaluées en tenant compte de l'augmentation des frais de confection du Journal, auquel il serait cependant utile de conserver le nombre de pages actuel.

Je n'ai pas indiqué le montant des dépenses afférentes à l'impression de la table des matières 1910-1935 que notre Secrétaire Général vient de terminer pour faire suite à celle établie de 1862 à 1910 par notre regretté collègue SAIEFRANQUE.

Il faudrait également prévoir quelques dépenses exceptionnelles à l'occasion de l'Exposition de 1937; mais elles pourront, comme en 1910, être prélevées sur les revenus non affectés des legs.

Le Trésorier,

A. PERQUEL.

LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS EN 1913 ET DE 1933 A 1936

- 91 -

A. — Situation financière.

	1913	1933	1934	1935	1936
Avoir au 1 ^{er} janvier	163.226 71	232.657 39	236.040 51	239.701 80	245.797 77
Cotisations	5.050 »	17.504 »	22.005 »	20.445 »	20.415 »
Abonnements, ventes	1.527 75	6.369 25	5.182 70	5.720 60	6.296 05
Revenus des valeurs libres.	3.453 32	8.230 70	8.268 43	7.995 46	6.992 62
Subventions	3.360 »	2.875 »	1.979 »	3.145 25	1.265 »
Rachats complets et annuïtés de rachats	1.320 »	2.792 50	3.380 »	3.645 »	5.250 »
Revenus des legs	2.047 68	1.547 85	1.547 85	1.547 85	1.300 38
Recettes exceptionnelles ou anticipées	»	984 »	725 »	3.300 93	1.120 55
Recettes annuelles	16.758 75	40.293 30	43.087 98	45.800 09	42.339 60
Administration	179.985 46	272.950 69	279.128 49	285.501 89	288.137 37
Journal	3.362 30	8.768 30	9.880 15	9.112 25	10.002 65
Annuaire.	9.191 51	26.042 93	24.961 89	28.719 92	33.155 69
Dépenses exceptionnelles (y compris pour 1913 le loyer et la bibliothèque)	276 40	2.098 95	2.084 65	1.871 95	1.707 90
»	2.416 65	»	2.500 »	»	»
»	15.246 86	36.910 18	39.426 69	39.704 12	44.866 24
Avoir au 31 décembre.	164.738 60	236.040 51	239.701 80	245.797 77	243.271 13
Caisse	3.403 38	2.640 80	5.786 43	3.807 22	500 78
Chèques postaux	»	657 06	1.472 72	9.107 90	333 70
Portefeuille.	161.335 22	232.742 65	232.742 65	232.882 65	242.406 65
Avoir net	164.738 60	236.040 51	239.701 80	245.797 77	243.271 13
Décomposition de l'avoir.					

B. — Effectif de la Société au 31 décembre de chaque année.

Membres d'honneur	1	2	1	1	1
Membres titulaires	106	150	151	156	160
Membres honoraires associés.	239	561	555	565	561
Membres correspondants	70	42	39	38	38
TOTAUX	31	6	6	6	5
	447	761	752	766	765